



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

stationnement

Question écrite n° 82911

Texte de la question

Mme Marion Maréchal-Le Pen attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les problèmes d'occupation illégale de terrains privés par des gens du voyage. Début juin, un agriculteur de Vedene a vu son exploitation subitement envahie par près de 250 véhicules attelés de caravanes et plus de 600 personnes, des gens du voyage. Le préjudice financier qu'a subi l'exploitant est considérable puisque sa récolte, produite sur 5 hectares, a été perdue suite à ce passage, que ses terres ne seront désormais peut-être plus exploitables en raison de la pollution générée par un campement sauvage (détergents, lessive, excréments, passage de quads, vélos et jeux d'enfants). Le préjudice psychologique n'est pas moindre entre une situation d'occupation non désirée de sa propriété pour le moins contrariante et le passage incessant de véhicules et piétons, nuit et jour, avec le sentiment d'insécurité concomitant que l'on peut légitimement éprouver. Le voisinage et la collectivité sont eux aussi victimes de cette situation et se trouvent soudainement exposés aux risques engendrés par ces installations sauvages : raccordements électriques dangereux, de surcroît sur la voie publique, raccordement aux bornes incendie, allumage de feux à proximité de zones boisées, densification de la circulation sur des réseaux routiers inadaptés. En l'occurrence, cette situation a duré plus de cinq jours, malgré un dépôt de plainte dès le premier jour d'occupation n'ayant suscité pourtant aucune réaction de la part des pouvoirs publics pour garantir la protection de la propriété, rétablir l'ordre et assurer la sécurité de la population. Ce cas d'occupation sauvage est loin d'être exceptionnel en Vaucluse. Non seulement ces situations sont récurrentes mais elles se multiplient au fil du temps, tendant vers une banalisation du phénomène au détriment des particuliers manifestement laissés pour compte avec ces problèmes qui, au départ, ne sont pas les leurs mais qui le deviennent de fait avec la passivité des pouvoirs publics. En conséquence, elle lui demande quelles sont les mesures envisagées à court terme pour que les gens du voyage ne se croient plus chez eux partout.

Données clés

Auteur : [Mme Marion Maréchal-Le Pen](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82911

Rubrique : Gens du voyage

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4915

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)